

L'utilisation de la chanson française, comme un support didactique pour développer quelques compétences orales chez les élèves de la première année secondaire général qui étudient le français comme 2ème langue étrangère et leur attitude envers la langue.

Dr. Sabri Eid Gad Elsayed

Introduction:

Apprendre une langue, c'est aborder une autre manière de voir le monde, découvrir un univers culturel et linguistique différent de la culture d'origine des apprenants. Réduire l'apprentissage de la langue à l'assimilation de vocabulaire, de structures de phrases, de règles grammaticales et d'un contenu de civilisation préétabli, équivaut à enseigner une langue morte. La langue étrangère sert à communiquer et permet à des personnes d'échanger des informations, de réagir, d'exprimer des désirs, des sentiments, des opinions.

Malheureusement on constate aujourd'hui la baisse de la motivation des élèves égyptiens pour l'apprentissage du français en tant que langue étrangère. Ce phénomène peut être expliqué par la globalisation ou plutôt « l'anglobalisation » du monde. On oublie souvent le rôle des autres langues étrangères telles que le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol. A cette raison les professeurs du français langue étrangère doivent rechercher de nouvelles approches dans l'enseignement afin d'augmenter la motivation des apprenants pour l'enseignement/apprentissage des langues étrangères surtout le français.

Si nous considérons que le français n'est pas uniquement fait pour travailler, pour faire des exercices de langue et de syntaxe. On peut rire, danser, s'amuser, faire la fête, découvrir le plaisir d'apprendre. Mais aussi ne pas manquer l'occasion de faire appel au vécu des apprenants, à leur expérience, à leur point de vue. C'est pourquoi parmi les différents outils pédagogiques déclenchant beaucoup d'activités langagières amusantes, on trouve les chansons et les documents sonores.

La chanson semble tout particulièrement se prêter à l'enseignement d'une langue, tout d'abord pour diversifier les supports d'apprentissage/enseignement en vue de vaincre la monotonie dans la classe de langue, par l'écoute des chansons, les élèves auront l'occasion d'écouter des chansons françaises en classe. L'autre part, l'apprenant va réinvestir ce qu'il a appris en classe et à l'extérieur (écouter la radio française , regarder des films français ou regarder des émissions télé .etc..) pour faire des hypothèses sur ce qu'il écoute et compris, comme dans sa langue maternelle . Il a dans son propre système linguistique des stratégies qu'il va tester en français.

A ce propos, Michel Boirons (2007) dit " l'occasion rêvée de faire entrer le monde extérieur dans la classe comme support de motivation et de contribution à une perception consciente de l'univers qui entoure les élèves et pour lequel ils se passionnent" Ainsi, la chanson permet à tout instant de prendre part au jeu qui consiste à reconnaître qui parle, comment, de quoi, quand, à travers la réalisation verbale des énoncés, ce qui correspond toujours au procès d'appropriation d'une langue étrangère. Alors, la chanson peut être caractérisée, au moins , de trois manières:

- 1- Un document "authentique" car elle n'a pas été produit pour la classe de FLE;
- 2- Un document "sonore "qui permet de travailler en classe la compréhension orale;et écrite : Le texte de la chanson peut être le support d'un nombre d'activités de compréhension;
- 3- Un document "culturel "propre au quotidien des français et exprimant leur réalité, leur actualité, leur pensée, leur mode .etc...

L'utilisation des chansons, comme outil pour l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères, a de nombreux avantages :

Selon Lo et Li (1998) les chansons peuvent changer le mode monotone des classes de langue grâce aux effets de la musique; elles fournissent un environnement scolaire confortable où les élèves peuvent développer leurs compétences multilingues:

L'emploi des chansons amuse les élèves de la classe, voire les aide à se sentir détendus et se débarrassant de leurs attitudes négatives envers une langue étrangère. Dans ce sens, **Sarıçoban (2000)** constate que l'ambiance amusante et réflexante, apportée par les chansons, facilite les effets de certains cas émotionnels comme : L'excitation, l'anxiété, le manque de confiance en soi et le sentiment d'être menacé.

Sahin(2008) ajoute que les chansons aident les élèves à développer la confiance des apprenants à l'apprentissage des langues étrangères, en créant une atmosphère agréable qui motivent les apprenants et les encouragent à participer activement dans le processus d'apprentissage.

Poliquin (1988), signale le même sens en affirmant que l'insertion de la chanson en didactique du FLE/FLS s'avère un moyen efficace pour stimuler la motivation intrinsèque et intégrante des apprenants : Elle convoque un certain plaisir souvent absent de l'enseignement traditionnel d'autant plus que les cours sont imposés et non facultatifs. L'exploitation pédagogique de la chanson se démarque de la méthodologie traditionnelle des textes littéraires, notamment parce qu'elle transcende le linguistique en intégrant la musique, le rythme ou la mélodie, tous susceptibles de faire vibrer cette sensibilité universelle qui sommeille en chaque apprenant.

Donc l'enseignant peut tirer beaucoup de bénéfices de l'exploitation pédagogique de la chanson française, c'est un véritable document authentique ne se limitant pas aux éléments strictement linguistiques (vocabulaire, grammaire, syntaxe, niveau de langue), mais permettant également l'examen des composantes paralinguistiques et extralinguistiques (timbre de la voix, accents, etc.). Par la chanson, l'apprenant sera progressivement capable de repérer des informations, de les hiérarchiser, de prendre des notes, en ayant entendu des voix différentes de celle de l'enseignant, ce qui aidera l'élève à mieux comprendre les français natifs.

D'après **Paradis, Swan et Gaëlle Ver collier (2010)**, l'utilisation pédagogique de la chanson en classe de FLE/FLS ne

date pas d'hier, on trouve la trace d'études dès la fin des années 1960, avec une condensation remarquable depuis les années 1980, parmi ces études : L'étude d'**Abate (1983)** et l'étude de **Calvet (1980)** alors que l'approche communicative a permis aux documents authentiques (œuvres possédant le plus souvent une valeur artistique mais n'ayant pas été conçues à des fins pédagogiques) d'entrer massivement dans la salle de classe. D'autre part, il existe plusieurs études qui confirment le rôle et l'importance du son et de la musique si on les emploie d'une bonne manière: L'étude de **MILLS (1991)** qui montre que l'entraînement et l'utilisation des sons aident à découvrir les différents problèmes auditifs chez les enfants en vue de les surmonter.

3

L'étude d'**Ebtissam Sadeq El Ghanam (1993)** qui affirme l'efficacité des chansons et des musiques à acquérir les concepts chez les enfants du préscolaire. L'étude de **Mohammed Ibrahim Abdel Aziz (2007)** qui vise à remédier aux fautes phonétiques en français, chez les élèves du secondaire, par l'utilisation des chansons éducatives.

Et l'étude de Rania Ahmed BDEIR (2010) visant le développement de la créativité musicale à travers de déterminer et d'utiliser des activités musicales à la créativité musicale en vue de développer l'expression linguistique chez les élèves de deuxième cycle de l'enseignement élémentaire.

Problématique de l'étude :

Sur le plan mondial, la maîtrise des compétences linguistiques en langues étrangères soit l'anglais soit le français est indispensable pour l'intégration au marché du travail. L'absence ou la faiblesse de ces compétences constitue l'un des plus grands obstacles à une pleine intégration. C'est pour cela, en didactique des langues étrangères, les approches communicatives donnent la priorité à l'oral durant l'acquisition et la pratique des langues étrangères et confirment l'importance fondamentale de la compréhension et la production orale. Pourtant, on remarque que ces habilités posent des problèmes à l'enseignement du FLE en

Egypte et la pratique orale de la langue représente une difficulté dans l'enseignement d'une langue étrangère.

Lorsque le professeur de français essaie d'introduire en classe de FLE des enregistrements ou des clips vidéos (documents sonores) pour travailler la compréhension orale, il arrive assez souvent que l'on entend de la part des élèves des plaintes telles "je ne comprends rien", "c'est trop dur", "le texte est compliqué" etc. et la plupart des élèves voient l'exercice de compréhension orale comme une des épreuves les plus difficiles et hors de portée en classe de FLE . Ils sont incapables de saisir le sens globale vue que leur bas linguistique et syntaxique est fort réduit d'où leur préférence du code écrit. Cet état leur donne un fort sentiment d'impuissance et d'échec.

Ce fait est regrettable vue que la production orale constitue l'une des principales étapes dans l'acquisition d'une langue et l'un des objectifs essentiels de l'enseignement du français, langue étrangère. Voire elle développe chez l'élève la capacité de s'exprimer dans cette langue, on remarque que les apprenants éprouvent des difficultés à s'exprimer facilement en français dans les situations de la communication.

En général, on remarque que la pratique orale de la langue " la compréhension et la production orale" dans la salle de classe en Egypte a presque toujours été marginale. Les procédures suivantes confirment ce constat :

1- L'observation des classes de langue lors les cours de français :

À travers le travail du chercheur comme observateur au stage pratique de la faculté de pédagogique, on remarque que les enseignants de français ne s'intéressent ni à la compréhension orale ni à l'expression orale et les élèves n'aiment pas le cours oral.

2- La rencontre avec certains enseignants de français qui affirment qu'ils trouvent

des difficultés à introduire des supports sonores pour travailler la compréhension orale à cause de plusieurs raisons comme: la

formation modeste des enseignants; la pauvreté des écoles et le niveau linguistique des élèves.

3-Un nombre de chercheurs comme **FERROUKHI (2009) et LHOTE (2001)** ont constaté que au nombre des difficultés les plus importantes que l'on rencontre dans l'apprentissage d'une langue étrangère et en particulier le FLE, celles qui touchent la compréhension orale concernant les apprenants autant que les enseignants. Ainsi que un nombre d'études qui évaluent les compétences orales de la langue chez les étudiants ont montré que le niveau des étudiants en compréhension et en expression orale est modeste comme :

L'étude d' **AL- GILANI (1995)**, l'étude de **SOLEIMAN (2003)**, et l'étude de

HASSAN (2004). Au Québec, la **FONTAINE (2011)** affirme aussi que l'enseignement de l'oral dans les classes francophones est encore méconnu et il reste encore du travail à faire afin de considérer l'oral comme un réel objet d'enseignement pour l'enseignement du FLE dans nos écoles secondaires.

Ainsi peut-on dire que certaines compétences orales véhiculant la communication orale ne sont pas acquises par nos élèves. C'est ce qu'on va développer dans cette recherche. Le problème de cette recherche s'apparente à la faiblesse des compétences orales chez les élèves du cycle secondaire durant la communication orale en français 2 ème langue étrangère. De plus les enseignants de français ne proposent presque jamais des chansons loin de l'enseignement du français et à entraîner les élèves à l'oral.

La problématique de cette recherche consiste à répondre aux questions suivantes:

- 1- Jusqu'à quel point les élèves de la première année secondaire qui étudient le français comme deuxième langue étrangère peuvent-ils pratiquer la communication orale (la compréhension et l'expression ou production orales) ?
- 2-Quelles sont les compétences orales nécessaires aux élèves de la première année secondaire afin qu'ils puissent communiquer oralement ?

- 3-Quel est l'effet de l'emploi des chansons françaises comme support didactique pour développer et améliorer quelques compétences orales chez les élèves de la première année secondaire ?
- 4-Quel est l'effet de l'utilisation des chansons françaises sur le développement d'attitude des élèves envers la langue française et son étude ?

Objectifs de l'étude :

- 1-Habiliter les enseignants de français à utiliser la chanson française à l'enseignement de français langue étrangère en présentant une démarche pédagogique amusante et utile .
- 2-Développer les compétences orales concernant la compréhension et la production orales chez les élèves de la première année secondaire par écouter, répéter, comprendre, et chanter des chansons françaises.
- 3-Familiariser les élèves à pratiquer la langue française oralement à travers d'écouter une chanson française, la mémoriser puis la chanter individuellement ou collectivement. Ce fait les aide à bien prononcer la langue française.
- 4-Créer des attitudes positives envers la langue française et son étude.

Importance de l'étude :

- 1- Identifier et analyser les compétences essentielles de la compréhension et de l'expression orales pour améliorer la qualité de l'enseignement du F.L.E.
- 2- Former et exercer les enseignants à utiliser et à exploiter une chanson Française en enseignant le français oralement.
- 3- Sensibiliser à l'importance de développer les compétences orales chez les apprenants soit la compréhension ou l'expression qui représentent des

étapes essentielles à l'acquisition d'une langue étrangère. En écoutant des chansons françaises, les élèves puissent se familiariser la pratique orale de la langue française. Le fait qui développe les attitudes positives des élèves envers cette langue.

Limites de l'étude :

Cette étude se limite...

- 1-au programme de français "En français aussi 1", 2^{ème} langue étrangère, assigné aux élèves de la première année secondaire, dans les écoles gouvernementales d'Égypte.
- 2-à un nombre de compétences orales de base qui rend l'élève capable de comprendre un document sonore et de saisir le sens d'une communication orale ainsi que participer dans un acte de parole comme se présenter ou présenter quelqu'un, donner ou demander des informations sur quelqu'un ou sur quelque chose, exprimer un souhait, un désir, une décision, des goûts, une préférence.

Hypothèses de l'étude :

- 1-Il existe une différence significative statistiquement entre la moyenne des notes des élèves du groupe expérimental au pré-test et au post-test en faveur du post-test en ce qui concerne les compétences de la compréhension orale.
- 2-Il existe une différence significative statistiquement entre la moyenne des notes des élèves du groupe expérimental au pré-test et au post-test en faveur du post-test en ce qui concerne les compétences de l'expression (production) orale.
- 3-Il existe une différence significative statistiquement entre la moyenne des notes des élèves du groupe expérimental au pré-test et au post-test de la mesure d'attitude en faveur du post test.

Outils de l'étude :-

- 1-Une grille des compétences orales (compréhension et production) sous forme d'un questionnaire destiné aux enseignants de français et aux spécialistes dans le domaine.
- 2-Un pré/post-test de compréhension et de production orale.
- 3-Une mesure d'attitude des élèves de la première année secondaire envers l'étude de la langue française.
- 4-Programme supplémentaire proposé comprenant des activités basées sur l'exploitation des chansons françaises à enseigner le français oral.

Echantillon de l'étude :

Cette étude a pour sujet les élèves de la première année secondaire qui étudient le français comme deuxième langue étrangère.

L'étude se sert d'un seul groupe expérimental (une classe de 30 élèves) parmi

les classes de la première année secondaire à l'école de Maadi Expérimentale

de langues.

Procédures de l'étude :

Le chercheur a suivi les étapes suivantes :

- 1- Consulter les ouvrages de la littérature éducative portant sur les chansons françaises et leur importance dans l'enseignement du français. Analyser les études antérieures traitant les compétences orales (compréhension Et expression) pour en profiter à formuler la liste des compétences orales Nécessaires aux élèves de la première année secondaire.
- 2-Elaborer un questionnaire sur les chansons françaises pour reconnaître les avis Des enseignants de français et des spécialistes dans le domaine à l'égard de l'importance des chansons pour l'enseignement du FLE et déterminer quelques chansons conven- ables aux élèves de la première année secondaire (étude pilote).
- 3-Elaborer un questionnaire pour déterminer les compétences orales(Compréhension et expression) nécessaires aux élèves de la première année secondaire qui étudient le français comme deuxième langue étrangère.
- 4-Elaborer un pré/post-test de compréhension et expression orale en français.
pour les élèves de l'échantillon.
- 5-Préparer une mesure d'attitude des élèves envers l'étude du français.
- 6-Elaborer un programme proposé basé sur l'exploita- tion des chansons françaises en vue de développer quelques compétences orales chez les élèves de l'échantillon.

- 7- Appliquer le pré -test de compréhension et expression orale. Ainsi que la première application de la mesure d'attitude des élèves envers l'étude du français.
- 8- Enseigner le programme proposé en utilisant les chansons choisies accompagnées d' activités linguistiques et communicatives variées.
- 9- Appliquer le post -test de compréhension et expression orale, ainsi que la deuxième application de la mesure d'attitude des élèves envers l'étude du français.
- 10- Analyser les résultats statistiquement et donner la conclusion.
- 11- Formuler quelques suggestions et recommandations.

Terminologie de l'étude :

La chanson française :

Selon le **Dictionnaire du français contemporain** :

La chanson est un "poème chanté, divisé en couplets souvent séparés par un refrain ". Le **Dictionnaire petit Larousse illustré** donne un sens proche du précédent :C'est une " Petite composition musicale de caractère populaire, sentimental ou satirique, divisée en couplets et destinée à être chanté ".

Tandis que **Mohammed Ibrahim (2007)** a proposé une définition pour la chanson comme suit: "Des textes chantés individuellement et collectivement, ils peuvent être accompagnés de la musique ou sans musique et aident les élèves à bien prononcer les sons difficiles de la langue française, la chanson est une activité qui réduit la monotonie et l'ennui".

Dans cette étude, le chercheur propose la définition suivante:

"C'est un texte en français simple et courant, divisé en couplets souvent séparés par un refrain et chanté individuellement ou collectivement avec ou sans de la musique"

La compétence orale :-

Selon le niveau linguistique des élèves du cycle secondaire, le chercheur définit la compétence orale comme suit:

C'est la capacité à recevoir le sens et comprendre ce que dit l'autre dans une situation à partir de l'écoute d'un énoncé ou un document. Et la capacité à produire du sens oralement à travers :

- Répondre à une question donnée oralement;
- Répondre à des questions d'après un texte sonore;
- Poser une question ;
- Participer à un dialogue ou une conversation;
- Se présenter ou présenter quelqu'un;
- Développer un sujet.

Les attitudes :

En effet, plusieurs pédagogues ont défini les attitudes .On peut citer quelques exemples pour arriver à une définition convenable à cette étude :

FERENCZI, Victor (1978) voit que les attitudes sont les dispositions intérieures d'un individu à l'égard des objets, des sentiments, des événements et des êtres.

BOHNER&JANKE (2001) qui considèrent l'attitude comme une évolution sommaire d'un objet ou d'une idée.

L'attitude, chez **Mohammed Ibrahim Abdelaziz (2007)**, est un état mental et psychologique qui concerne une influence dynamique sur le comportement de l'individu (l'élève) vis -à- vis de l'étude de la langue française.

Dans cette étude, le chercheur voit que l'attitude est le sentiment ou la disposition que l'on a envers telle ou telle objet (La langue française) .elle peut être positive ou négative, favorable ou défavorable.

Cadre théorique de l'étude

Cette étude se base sur trois axes théoriques : Les chansons françaises,
les compétences orales et les attitudes .

A- La chanson française

A l'origine, la chanson n'est pas faite pour être utilisée en classe. Sa fonction première est d'amuser, de distraire, de dénoncer, de raconter une histoire, de faire danser, etc. c'est

sans doute pour cette raison que longtemps la chanson a été ignorée dans l'enseignement des langues vivantes. Elle a été considérée comme un genre trop frivole pour être étudié sérieusement.

D'autre part, dans le parcours de la didactique du FLE, la dimension culturelle de la langue étrangère cible a été timidement prise en compte, mais depuis l'avènement de l'approche communicative, les objectifs de l'enseignement des langues étrangères se sont modifiés tout en considérant la communication comme le but essentiel de tout apprentissage et la culture a été mise en considération au cours de l'enseignement.

C'est ainsi que **C. Puren (1998)** démontre l'importance de la communication en admettant que "apprendre une langue, c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura quelque chose de se trouver en utilisant les codes de la langue cible"

En fait, on peut dire que c'est l'approche communicative qui a anticipé les études interculturelles en envisageant la culture comme un système de valeurs, de conduites et de règles sociales régissant les individus et les groupes. A ce propos **L. Porcher (1996)** dit : " cette culture invisible intervient constamment dans les échanges et constitue un élément central dans la production et l'interprétation des énoncés". Ainsi, la composante culturelle s'instaure comme un élément de la compétence communicative.

Elle est conçue comme un ensemble de connaissances relevant de la culture cible et qui permettraient de prévoir d'éventuels malentendus, d'éviter certains blocages et d'éclairer certaines situations conflictuelles. Alors la chanson est apparue à de nombreux didacticiens tels que :

Calvet (1980); Guimbretière (1994) et Stansell (2005), comme un outil intéressant facilitant l'acquisition des compétences langagières. C'est pourquoi plusieurs didacticiens constatent que dans le domaine du FLE et surtout depuis les années 1950, de nombreux manuels basent leurs activités sur cet outil : **Bergeret (1976) ; Martin & Tresallet (1999); Heuze & Delbende (2003)** .

Pourtant, l'utilisation des chansons est encore très rare pour l'apprentissage phonétique de la langue. Donc, on peut dire que les chansons surtout pour les enfants sont importantes, elles les aident à apprendre de nouveaux mots et à se familiariser à la musicalité de la langue française, et elles les aident à s'exprimer et à mieux prononcer les énoncés français.

1- La chanson, c'est quoi ?

Pour comprendre le sens du mot "chanson", on présente les définitions

suivantes:

1-La définition du **Dictionnaire du français contemporain** :

La chanson est un "poème chanté, divisé en couplets souvent séparés par un refrain "

2-La définition du **Dictionnaire petit Larousse illustré** :

C'est une " Petite composition musicale de caractère populaire, sentimental ou satirique, divisée en couplets et destinée à être chanté ".

3-**Mohammed Ibrahim (2007)** a proposé une définition pour la chanson comme suit: "Des textes chantés individuellement et collectivement, ils peuvent être accompagnés de la musique ou sans musique et aident les élèves à bien prononcer les sons difficiles de la langue française, la chanson est une activité qui réduit la monotonie et l'ennui".

4-**Nadia Awad (1982)** voit que " le chant est un instrument, don de Dieu, qui Exprime les émotions humaines à travers les différentes chansons et l'enfant

commence à utiliser sa voix à chanter depuis sa naissance."

Après avoir présenté les définitions ci-dessus, pour la chanson française, le chercheur peut proposer la définition suivante : " c'est un texte en français facile et populaire, divisé en couplets souvent séparés par un refrain et chanté individuellement ou collectivement avec ou sans de la musique".

2- L'importance des chansons à l'enseignement du FLE:

Le chant, en tant que parole musicale exprimant dans une composition lyrique, les désirs, la nostalgie, la joie, tous les sentiments de l'âme humaine, doit être mis en compte des linguistes et des pédagogues.

A ce propos, **Balkis Abbas(1987)** constate que le chant relie entre le processus éducatif et les sentiments humaines ,il lui donne un caractère émotionnel qui surmonte les désavantages de l'éducation traditionnelle.

BINKOUSH, B. (1979) montre l'importance des chansons à travers des activités musicales qui ont une grande influence sur le développement de la mémoire, l'augmentation de la concentration, l'approfondissement de l'attention, le développement de la perception audio-visuelle et l'amélioration de la langue de parole ainsi qu' elles motivent l'enfant à apprendre facilement les autres matières.

L'écoute des chansons en classe est tout d'abord un bon moyen qui favorise l'inter échange entre les élèves. A partir d'une première écoute, un élève propose une explication concernant le sens de la chanson.

Le texte n'étant pas distribué, cette première réponse sera souvent succincte et permettra à d'autres élèves du même avis d'enrichir cette première interprétation.

Souvent le rôle du professeur consistera alors simplement à donner la parole à tour de rôle aux élèves pour que le sens émerge de cet échange.

Une telle pratique de l'orale en classe permet donc comme le conseillent les instructions officielles du **Ministère de l'éducation nationale française** d'apprendre à l'élève à "écouter et parler de façon claire et ordonnée, dans un dialogue où il prend en compte le point de vue d'autrui. Le fait de ne pas étudier la chanson uniquement par l'intermédiaire du texte permettra également au professeur d'organiser une évaluation de l'écoute, La pratique de la chanson favorise l'acquisition de la musicalité de la langue. Elle permet d'identifier les composantes sonores du langage.

La syllabisation et les rimes indiquent le rythme interne de la courbe mélodique d'une phrase; Le découpage des chansons (refrain, couplets) permet d'apprendre les structures d'un texte et en favorise la compréhension; Puisque la chanson raconte des histoires, des sentiments, elle favorise l'acquisition de vocabulaire et par conséquence autorise l'enfant à exprimer ses émotions.

Mackay W.F. (1972) résume l'importance de la chanson à l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère en disant : "les chansons sont une très grande utilité pour l'apprentissage des langues, surtout lorsque l'on utilise des mélodies qui sont déjà familières et connues :

- 1-Chanter peut nous aider à bien prononcer;
- 2-Chanter donne l'occasion à l'élève de répéter les sons et les schémas sonores qui sont inclus et véhiculés par les mots de la chanson;
- 3-Chanter permet aussi de fixer les mots et les structures dans l'esprit de l'élève."

Rania Ahmed (2010), dans sa thèse de doctorat, affirme que le chant aide au développement de plusieurs aspects chez l'enfant : il peut développer l'imagination, la créativité, l'apprentissage de la langue, la bonne prononciation des mots. Par le chant, on peut corriger les fautes de prononciation chez les enfants. De plus, on peut créer de bonnes valeurs éducatives chez les enfants comme celles qui concernent les moeurs, la religion et la citoyenneté.

On peut dire que la chanson est une manière ludique de découvrir, comprendre et pratiquer une langue : Ecouter, répéter, dire, rédiger et comprendre, ce sont des compétences qui permettent aux élèves d'appréhender, d'être sensibilisés aux langues. On peut dire qu' on doit utiliser les chansons en classe de FLE pour les motifs suivants:

- 1-Pour motiver et valoriser les apprenants car la chanson provoque un certain plaisir généralement absent dans l'enseignement traditionnel, surtout lorsque les cours sont imposés et non facultatifs.

- 2-Pour mémoriser : la chanson permet de solliciter simultanément plusieurs parties du cerveau, donc divers types d'intelligences et mémoires.
- 3-Pour découvrir la culture cible et la culture source : certains artistes utilisent la chanson pour décrire le quotidien, pour décrire la vie de telle ou telle couche de la société. La chanson peut véhiculer des valeurs, partager des idéaux, et participer à la transmission d'une idéologie.
- 4-Pour susciter les émotions car la chanson a tant d'éléments susceptibles d'influencer l'auditeur et de lui faire ressentir de nombreuses émotions (rire, pleurer, frissonner, rêver...etc.)
- 5-Pour travailler le vocabulaire : l'acquisition de mots de vocabulaire grâce à la chanson permet au apprentissage en contexte et d'une manière originale.
- 6-Pour apprendre des notions grammaticales : par la chanson, on apprend facilement des règles grammaticales d'une nouvelle langue et c'est une tâche conséquente et qui demande beaucoup de travail .

Le choix des chansons :

Puisque les apprenants, au cycle secondaire égyptien, étudient le français comme deuxième langue étrangère, ils n'ont pas assez de connaissances sur la culture française surtout en ce qui concerne les chansons et les chanteurs français, c'est pourquoi, le goût personnel du professeur de français joue un rôle important dans le choix des chansons adéquates à la classe de langue et à son niveau linguistique.

D'autre part, de l'enfant de maternelle à l'adulte, au cours de formation continue, la situation d'apprentissage change selon les buts du cours; le nombre de participants; la composition du groupe(l'hétérogénéité des langues maternelles représentées; les différents centres d'intérêts des étudiants, etc.); la fréquence du cours en question (Combien de fois par semaine, pour combien de temps, etc.); sans oublier les qualités acoustiques et

l'équipement de la salle de cours. Ces différents facteurs doivent orienter le choix de la chanson, ou inciter à une adaptation particulière.

Ainsi **Paolo ZEDDA (2006)** montre qu' en choisissant une chanson, en vue d'entraînement phonétique, il faut prendre en compte:

- 1-Le type de public à qui on s'adresse, ainsi que le cadre d'apprentissage;
- 2-La longueur du texte mis en musique;
- 3-La présence significative d'une ou plusieurs particularités du texte;
- 4-La chantabilité du texte par rapport à l'étendue, la tessiture et les difficultés rythmiques;
- 5-Le choix de l'interprète (en particulier la qualité de sa diction);
- 6-La séquence des activités didactiques souhaitées autour de la chanson.

Si l'on voudrait exploiter des chansons en classe de langue, il existe certains

points à prendre en considérations:

A- Il est important de commencer par des chansons qui vont avoir de bonnes

chances de plaire aux apprenants, d'abord par la musique et l'interprétation.

On essaie d'éviter, au départ, des chansons qui risqueraient de provoquer un

"blocage socio -culturel ". On doit choisir donc, au début, des chanteurs dont

la musique n'est pas trop éloignée de celle que les apprenants connaissent et

apprécie déjà.

B- Il est évidemment souhaitable que les paroles soient d'une part bien énoncées

et d'autre part intelligibles. Le thème de la chanson correspond au thème

abordé en cours.

C- Il est très important de disposer d'un équipement adéquat. Le plus facile est

de travailler avec des CD et le lecteur de CD (ordinateur).

A ce propos, **Pierre Dumont et d'autre (1998)** constatent que tout apprenant,

quel que soit son niveau de langue, est à même d'apprécier une chanson, à un titre

ou à un autre : rythme, mélodie, simples sonorités, paroles, etc. le problème du choix de la chanson demeure au centre des préoccupations des didacticiens et des pédagogues mais, il existe six paramètres qui doivent guider ce choix:

1-La correspondance entre le niveau de langue général exigé et les objectifs que se fixe l'enseignant:

2-Les thèmes abordés;

3-Le lexique particulier et/ou spécifique à priori inconnu des apprenants;

4-La stratégie de présentation induite par le texte lui-même, et par le thème qu'il aborde;

5-Les activités pédagogiques susceptibles d'être proposées aux apprenants;

6-Les autres supports pouvant éventuellement être utilisés en liaison avec la chanson choisie.

A côté de ces critères, ils ajoutent: le goût des élèves; la connaissance éventuelle que peuvent avoir les apprenants de

telle ou telle chanson; Le goût personnel de l'enseignant; la conformité aux habitudes d'écoute du public apprenant; la prise en compte éventuellement, des phénomènes de mode ; la correspondance qu'on peut vouloir maintenir entre chanson(s) et thèmes abordés en cours de langue et/ou de civilisation; la valeur de patrimoine de telle ou telle chanson et les occurrences grammaticales, lexicales, phonétiques ou autres contenues dans la chanson.

Mackay, W.F. (1972) affirme depuis longtemps que comme plusieurs chansons populaires et personnelles contiennent des mots et des structures qui ne sont plus courants dans le discours quotidien, il faut faire attention de bien choisir le type de chanson qui convient.

En choisissant une chanson pour enseigner une langue étrangère, on doit faire attention aux points suivants:

- La chanson doit mettre l'accentuation sur des syllabes qui sont accentuées dans le discours ; par exemple: Il était un pe- 'tit na- vi –re' Ces chansons font exercer des schémas d'accentuation incorrects, que l'on doit par la suite corriger;

-On doit choisir soigneusement les mots et le rythme de façon à ce qu'ils n'engendrent pas de conflits avec les autres parties du discours.

3-Comment exploiter la chanson en classe de FLE?

Dans la perspective d'une pédagogie différenciée, on peut dire que toutes

les chansons peuvent être étudiées à des niveaux différents. Ce qui définit le niveau n'est pas le document en soi, mais la tâche que l'on y associe. Ainsi les Clips télévisés permettent à des débutants de profiter de la complexité des documents authentiques et des avantages de la contiguïté de l'image et du texte.

L'association des images –vidéo, de la musique et des paroles des Clips renforce un apprentissage multimodal et multi sensoriel. Effectivement, les recherches récentes en psychologie cognitive ont démontré que l'acquisition des connaissances repose sur le traitement d'informations verbales et non verbales. Les deux domaines, comprenant les langages et les images, se

trouvent en constante interaction et ont un impact favorable sur l'apprentissage et la mémorisation. Dans ce sens, **GOURVENNEC, Ludovic (2008) propose une méthodologie concrète de l'exploitation de la chanson en classe de langue**, comprenant trois aspects:

1-La chanson est principalement utilisée pour viser l'acquisition des compétences linguistiques et de compréhension .On se focalise prioritairement sur le texte afin d'en exploiter les données grammaticales, phonétique ou thématiques;

2-L'intertextualité est souvent négligée .il arrive que les références intertextuelles ne soient pas du tout évoquées;

3-On prête arbitrairement à la chanson la priorité de miroir culturel (le consensus sur ce point est total). La chanson étant un document authentique, elle doit nécessairement refléter la société française.

Ainsi comme le dit **POZUELO, Lionel W. (2007)**, la chanson se situe au centre d'une vision assez controversée ; Pour certains l'écoute d'une chanson en classe n'est qu'une manière d'approcher très légèrement un aspect culturel de la langue cible, ou de détendre les élèves après des exercices qui ont demandé beaucoup d'efforts, ou encore d'acquérir un ou de revoir un peu de vocabulaire.

Les activités que l'on peut réaliser en classe de Français, langue étrangère sont nombreuses, on entend ici par activités celles qui n'appartiennent pas aux exigences des manuels programmés dans chaque cours. En effet s'il est évident que le professeur se doit de suivre (du moins en partie) ces dernières, il convient d'élargir les perspectives pédagogiques et de s'appuyer sur les autres types du matériel qui est à la disposition de tout professeur.

En résumé, la tendance générale d'exploitation didactique d'une chanson consiste trop souvent en la distribution d'un photocopié rempli de trous correspondant aux mots que les élèves sont sensés trouver. Pour les autres, une chanson peut permettre un approfondissement bien plus complet de séries d'exercices. Plus exactement, nous pouvons proposer plusieurs grilles ayant pour objet des critères très précis d'analyse, grilles

qui vont nous montrer que n'importe quelle chanson mérite une étude minutieuse.

Exploitation des sites Internet :

Dans cette partie, on va présenter un nombre de ressources supplémentaires offertes par Internet pour esquisser des expériences pédagogiques innovantes.

L'objectif est de présenter aux enseignants et à leurs élèves des perspectives variées, et motivantes afin d'arriver à de multiples visions individuelles sur le monde de la chanson française et francophone qui est un pilier précieux de l'enseignement. Parmi les sites et les émissions d'enseignement/apprentissage du FLE, on peut citer par exemple:

1- Emission de la TV5:

Diffusée tous les samedis à 9h.45, son objectif est d'ouvrir, une fois par semaine, une fenêtre sur la chanson francophone. Cette émission représente une approche novatrice et efficace de l'apprentissage du français à travers un ensemble de documents authentiques. Chaque semaine TV5 propose un cocktail de 3 vidéo-clips musicaux

D'artistes francophones sous-titrés en français, tous les textes de ces chansons sont disponibles sur l'Internet: (<http://www.tv5.org/musique,paroclip.html>)

2-Site de yahoo.fr :

On doit cliquer sur "Yahoo.fr", ensuite sur "art et culture-musique", "artiste"

Et "liste complète (1861)" Ensuite les enseignants et les apprenants peuvent

Trouver des centaines de chansons, des renseignements sur l'artiste.

3-[http:// www. Nomade.fr](http://www.Nomade.fr). / --- arts et culture ---Musique---artistes,

genres musicaux.

4- [http:// www. Paroles .net/](http://www.Paroles.net/)

B- Les compétences orales

La langue est un outil de communication. Le but de l'enseignement d'une langue étrangère est d'aider les élèves à acquérir des stratégies et des connaissances leur permettant de communiquer dans des situations et des contextes différents. Les voies de communication sont variées, les canaux aussi.

Ainsi **LEHMANN A et PERRENOUD, PH. (1980)** constatent que communiquer n'est pas seulement savoir analyser un texte ou écrire une lettre, mais aussi comprendre et parler. Ceci est encore plus important lorsqu'il s'agit de l'apprentissage de l'expression orale car il n'y a pas d'oralité, mais une pluralité d'oraux, régis par des normes différentes dont l'élève doit prendre conscience.

D'après **HALTE, Jean (2002)**, La compétence orale est complexe et se divise en plusieurs compétences:

- 1- Une compétence sociale: Connaître ce qui a trait à la vie sociale (hiérarchie, groupes, statuts, etc.);
- 2- Une compétence communicative: Connaître et maîtriser les genres oraux dialogués;
- 3- Une compétence discursive: Connaître et maîtriser les genres oraux monologués;
- 4- Une compétence linguistique, prosodique et kinésique: Conjuguer le jeu de la voix, des mots et des gestes;
- 5- Une compétence langagière: Interpréter des énoncés, manier l'implicite;
- 6- Une compétence socio langagière: Maîtriser les usages langagiers en contextes.

Cette étude s'intéresse à la compétence communicative et à la compétence linguistique qui renferment certaines sous compétences dont les plus importantes sont : La compréhension orale et la production orale (l'expression orale) qui forment les deux faces de la compétence orale.

Avant d'étudier ces deux compétences, on doit indiquer pourquoi on insiste sur l'aspect orale de la langue.

Pourquoi l'oral en classe de FLE ?

E., ROULET (1998) indique que "les objectifs de l'apprentissage des langues étrangères ont énormément variés. Après une longue période dominée par un enseignement traditionnel visant principalement l'accès aux littératures étrangères,

on a fini par reconnaître la nécessité d'enseigner les langues étrangères à des fins communicatives". Les études et les recherches ont affirmé l'importance de l'oral en classe de langue surtout du FLE, à travers les points suivants:

1- On enseigne la langue pour la parler avec les autres, c'est pourquoi la plupart

de manuels de français utilisés comprennent des séquences visant l'aspect oral de la langue.

2-Comme le dit **CHARMEUX (1996)** L'oral est le point de départ vers les autres

compétences, toutes les compétences langagières se forment et se développent

à partir de l'oral: types et genres de discours, types de textes s'appréhendent d'abord.

3-La parole transmet de l'information et est capable d'en recevoir avec une

connaissance approximative des règles mais avec beaucoup de lexiques et

prononciation correcte. A ce propos, **COURTILLON (2008)** montre qu'on

peut transmettre de l'information avec de bonnes connaissances grammaticales,

mais peu de lexique, on ne va pas très loin.

4-Les besoins langagiers et les centres d'intérêts en français, chez les apprenants

en général, se concentrent dans les communications orales. Les besoins

langagiers ont été définis d`après **Bougouma N`GOM (2012)** comme étant

l`ensemble des éléments linguistiques et paralinguistiques nécessaires à un

individu pour comprendre et se faire comprendre dans une situation réelle de

communication et pour assurer son développement intellectuel et affectif.

1- La compréhension orale

Dans l'apprentissage d'une langue étrangère la compréhension occupe une importance qui permet de développer les expériences et d'augmenter les connaissances chez les apprenants. La langue est un moyen de communication, elle contient quatre compétences langagières: écouter, parler, lire et écrire. A cet égard la compréhension a pour but d'aider les apprenants à communiquer dans la langue.

A ce propos **E. BRICARD (1996)** dit : "La maîtrise d'une langue étrangère doit être représentée par deux compétences fondamentales; celle de la compréhension et l'expression orale et celle de l'écrit. Les didacticiens des langues étrangères ont affirmé qu'il faut commencer par l'acquisition orale de la langue, car la langue est en priorité faite pour être parlée, la langue écrite est secondaire et dérivée de la langue parlée. L'enfant apprend d'abord à écouter, ensuite, il apprend à lire et à écrire". Donc, la compréhension représente une compétence essentielle pour acquérir les autres compétences linguistiques.

Dans le même sens **CUQ, J-P. Et GRUCA, I. (2002)** affirment que " Comprendre n'est pas une simple activité de réception : la compréhension de l'oral suppose la connaissance du système phonologique, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication sans oublier les facteurs extralinguistiques comme les gestes ou les mimiques". La compétence de la compréhension de l'oral est donc, et de loin, la plus difficile à acquérir, mais la plus indispensable. Introduire une

pédagogie de l'écoute pour apprivoiser l'oreille et favoriser le temps d'exposition à la langue étrangère et aux différents types de discours sont nécessaires dès les débuts de l'apprentissage même si l'accès au sens n'est que partiel.

C. CORNAIRE, (1998) montre que "La compréhension orale n'a pas toujours occupé le devant de la scène, comme on peut le constater à travers l'histoire de l'enseignement des langues .Depuis une vingtaine d'années, pourtant, on commence à lui accorder une certaine importance. Aucune approche ne se développe en vase clos et l'actuelle pédagogie de la compréhension orale est l'aboutissement d'une histoire que nous voudrions esquisser à grands traits qui, depuis une cinquantaine d'années, ont conduit à placer cette habilité au centre du processus de l'apprentissage des langues". Dans cette perspective, l'enseignant qui enseigne une langue étrangère doit être conscient que son objectif principal quelque soit le niveau de ses étudiants, c'est de leur apprendre à communiquer dans cette langue.

1-1-Qu'appelle-t-on la compréhension orale?

La compréhension orale, comme une compétence langagière, joue un rôle essentiel dans l'acquisition des langues étrangères et dans la communication.

Il est difficile de trouver un consensus à une définition précise pour la compréhension orale à cause de la variété de points de vue. On va citer certaines de ces définitions. 15

D. Gaonac`h (1990) voit que "la perception ou la compréhension est possible grâce à un processus d'assimilation, il s'agit de construire une représentation de l'information dans les termes des connaissances antérieures acquises "il ajoute que "les processus de réception du langage sont constitués de cycles d'échantillonnage, prédiction, test et confirmation"

Selon **F. Yagang (1993)**"la compréhension auditive est la compétence à identifier et à comprendre ce que les autres disent. Cela contient des éléments tels que la compréhension de l'accent et de la prononciation du locuteur, sa grammaire et son vocabulaire ainsi que la saisie de son sens".

La définition précédente considère la compréhension auditive comme une compétence à comprendre les paroles des autres, tandis que J. **Rubin, (1995)** voit que "la compréhension auditive est définie comme un processus actif au cours duquel l'apprenant sélectionne et interprète l'information reçue par l'entremise d'indices auditifs et visuels". Mais certains pédagogues considèrent la compréhension auditive comme un résultat d'un processus de réception des messages entre les interlocuteurs comme la définition de **R. Galisson, et D. Coste, (1976)** : "la compréhension auditive est le résultat d'une opération de réception des messages. Elle suppose la connaissance du système phonétique de la langue considérée ainsi que de la valeur fonctionnelle et sémantique des structures morphosyntaxique et des unités lexicales de cette langue".

Aux points de vue de certains spécialistes dans le domaine de la compréhension auditive, cette dernière signifie une tâche de résolution de problèmes. Parmi ces points de vue, nous trouvons **E., LHOTE (1995)** qui considère "La compréhension orale est une habilité complexe qui s'apparente à une tâche de résolution de problèmes durant laquelle les compétences sollicitées vont de la perception des sons, à travers un stimulus oral, jusqu'à leur représentation mentale dans un processus de reconversion en unité de sens.

La tâche du débutant en langue étrangère est ardue lorsqu'il s'agit de démarquer des unités acoustiques, car on n'entend et on ne reconnaît que ce qu'on a l'habitude d'entendre et de reconnaître".

A l'issue de ces définitions, on peut dire que la compréhension auditive ou orale est une opération active et positive car elle demande un effort de la part de l'auditeur pour décoder le message compréhensif. Elle est aussi un processus complexe parce qu'on ne sait pas ce qui se passe quand on écoute, elle est toujours suivie par l'expression orale.

Wilcox Peterson, (1991) a déclaré que l'on passe passons en effet 45% de son temps à écouter, contre 30% à s' exprimer oralement, 16% à lire et 9 % à écrire. L'enseignement de la compréhension orale est une entreprise qui se heurte encore à

plusieurs difficultés, et cela justifie nos meilleurs efforts ainsi que toute notre compétence et notre ténacité.

En conclusion, on peut dire que la compréhension auditive est un processus cognitif de sélection et d'interprétation d'indices sonores. Pour développer cette compétence chez les apprenants, il faut encourager l'interaction entre les apprenants, en ce cas elle est liée aux autres compétences de la langue, on ne parvient pas à communiquer en langue étrangère si on n'éduque pas l'aptitude à écouter.

1-2-Les démarches de la compréhension orale:

D'après C., Cornaire (1998) et S. Mortier Y. Robson (2002), il existe

trois étapes dans la compréhension auditive :

1- La pré- écoute :

Dans cette étape, l'enseignant doit amener les élèves à anticiper le contenu du

texte qu'ils vont entendre pour s'assurer qu'ils ont connaissance sur le sujet à étudier. Pendant cette étape, l'enseignant doit vérifier le vocabulaire que les apprenants auront besoin pour comprendre, il doit aussi leur expliquer le travail qu'ils vont accomplir,

soit pendant l'écoute ou soit après l'écoute.

2-L'écoute :

Dans cette étape, les apprenants sont invités à dégager le sens global du texte selon les indices linguistiques et non linguistiques, ils doivent vérifier les hypothèses qu'ils ont proposées dans la phase précédente. Pendant la première écoute, les apprenants doivent saisir le cadre dans lequel le texte prend place et pendant la deuxième écoute, ils doivent compléter leurs réponses.

3-La poste écoute :

Dans cette étape, les apprenants expriment leurs impressions et leurs sentiments,

ils évaluent ce qu'ils ont compris et cherchent des informations supplémentaires.

1-3-Les compétences de compréhension orale :

Riley, P.H. (2002) a indiqué que la compréhension orale comprend certains aspects comme suit :

A- L'aspect lexical :

L'enseignement du vocabulaire et du lexique constitue une étape importante dans l'apprentissage de la langue étrangère. Les apprenants doivent connaître que l'objectif essentiel de l'enseignement du vocabulaire et du lexique est de ne pas comprendre le sens des mots isolés mais de saisir le sens de la phrase entière.

Dans ce stade, M. MAFOT (1985) distingue entre quatre niveaux de la langue:

- **Le niveau populaire:** les interlocuteurs utilisent ce niveau quand ils veulent

donner à la langue un caractère populaire;

- **Le niveau soutenu:** les interlocuteurs utilisent ce niveau quand les relations

entre eux sont officielles;

- **Le niveau courant:** on utilise ce niveau dans les conversations, les cours, les

interviews, etc.

- **Le niveau familier:** les interlocuteurs utilisent ce niveau quand les relations

Entre eux sont amicales et familiales.

B- L'aspect grammatical :

L'enseignement de la grammaire constitue des matériaux bruts pour la compréhension et la parole. Il est un moyen à

travers lequel, on peut arriver à la communication. Il y a deux sortes de la grammaire: la grammaire linguistique qui vise à décrire la langue conformément à une théorie et la grammaire pédagogique qui vise à faciliter l'apprentissage de la langue étrangère.

C- L`aspect phonétique :

Cette composante contient trois éléments essentiels :

1-La discrimination auditive :

La discrimination auditive est une phase préalable et importante pour la compréhension. L'homme écoute avant de parler, pour apprendre une langue, il faut écouter les sons puis la parler.

2-L'intonation :

Pour apprendre une langue étrangère, il faut donner aux apprenants la possibilité d'acquérir des intonations réelles. L'étude de l'intonation aide les apprenants à percevoir et à reproduire des sons qu'ils n'écoutent pas dans leur langue maternelle et à varier la hauteur du ton laryngien.

3-L'accentuation:

L'accentuation est un phénomène prosodique nécessaire pour la compréhension.

Elle provient de l'augmentation de la durée de la syllabe. Elle est importante pour la parole et oblige les apprenants à prêter attention à la parole. Elle comprend trois

sortes d'accents: l'accent d'intensité, l'accent mélodique et l'accent de durée.

D- L'aspect communicatif :

L'objectif essentiel et final de l'apprentissage d'une langue étrangère, c'est la communication. L'enseignant doit permettre aux apprenants de communiquer

entre eux, de se parler, c'est-à-dire d'apprendre selon des situations de communication.

Selon **le cadre européen commun de références pour les langues (2000)**,

pour écouter, l'apprenant doit être capable de:

- Percevoir l'énoncé (aptitudes perceptives auditives);
- Identifier le message linguistique (aptitudes linguistiques);
- Comprendre le message (aptitudes sémantiques);
- Interpréter le message (aptitudes cognitives).

Mais selon l'approche communicative, comme le montre **C., CORNAIRE (1998)**, 'apprendre à écouter signifie apprendre à interpréter la signification d'énoncés oraux dans une situation de communication donnée".

Speech (2007) affirme que la compréhension orale regroupe un ensemble de sous compétences relatives à la discrimination des sons, à l'intonation, au repérage des noyaux de sens lexicaux et syntaxiques, à la stratégie de reconnaissance des indices, à la capacité de les relier et à faire des interférences.

De sa part, **le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) (2010)**, constate que la compétence de la compréhension orale (écouter) contient un ensemble de sous compétences divisées en trois niveaux communs: élémentaire (A), intermédiaire (B), et avancé (C), comme indiqué dans le tableau suivant :

Niveau des compétences		Compétences de compréhension (écouter)
A Elémentaire	A1	- Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de l'apprenant, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.

	A2	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui concerne l'apprenant de très près (par exemple soi-même, sa famille, les achats, l'environnement proche, le travail). - Pouvoir saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.
B intermédiaire	B1	<ul style="list-style-type: none"> -Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. -Comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
	B2	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet est relativement familier. - Comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. - Comprendre la plupart des films en langue standarde.
C Avancé	C1	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. - Comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.
	C2	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le langage oral sans aucune difficulté, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour se familiariser avec un accent particulier.

1-4- Les activités de compréhension orale :

Puisque, les objectifs d'apprentissage sont d'ordre lexicaux et socioculturels, phonétique, discursifs, morphosyntaxiques...Alors, les activités de compréhension orale doivent aider les apprenants à : découvrir du lexique en situation; découvrir différents registres de langue en situation; découvrir des faits de civilisation; découvrir des accents différents; reconnaître des sons; repérer des mots clés; comprendre globalement; comprendre en détails; reconnaître des structures grammaticales en contexte ; prendre des notes. Etc..

D'après **le cadre européen commun(2010)**, parmi les activités d'écoute ou compréhension de l'oral, il y en a plusieurs telles que:

- Ecouter des annonces publiques (renseignements, consignes, mises en gardes);
- Fréquenter les medias (radios, télé. cinéma, enregistrement);
- Etre spectateur ((théâtre, réunion publique, conférences, spectacles, etc.);
- Surprendre une conversation.

Dans chacune des activités précédentes, l'apprenant écoute afin de comprendre: l'information globale; une information particulière ; une information détaillée ou l'implicite du discours.

En préparant ou en choisissant une activité de compréhension orale, l'enseignant doit mettre en considération le niveau des apprenants, la nature de la langue cible et le fait de diversifier les activités pour affronter les différences individuelles et les difficultés linguistiques.

2- L'expression orale

Selon **Laurance LENTIN (1994)**, c'est la parole qui distingue l'homme des

autres êtres et l'homme est seulement doué de paroles. L'enfant grandit dans une société parlante. Parler est donc un fait social". L'enfant apprend tout d'abord à communiquer avant de parler,

c'est ce qu'on appelle une communication pré- linguistique. Le développement du langage est lié aux échanges qui ouvrent l'apprentissage de la communication. Si parler, c'est prendre la parole dans des situations différentes. Alors il faut avant tout donner à l'élève envie de parler, de s'exprimer. Dans cette optique, l'oral offre une possibilité de faire acquérir rapidement aux apprenants les automatismes linguistiques , sans lesquels il ne peuvent obtenir une bonne maîtrise de l'oral et de la communication. L'acquisition de la lecture , de l'orthographe ne peuvent être envisagées sans qu'une relation soit établie avec les notions orales de la langue.

A ce propos, **M. ANASTASSADI (1997)** indique que "l'apprentissage des langues étrangères commence toujours par l'oral. La production d'un énoncé ne peut pas être dissociée de la compréhension. La compréhension orale est une compétence primordiale. Son absence est anxiogène et place le sujet dans la plus grande insécurité linguistique".

2-1-Qu'appelle-t-on l'expression orale?

L'oral a une place essentielle dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, pour cela, plusieurs pédagogues s'intéressent au domaine de l'expression orale. A ce propos, **R., LADO (1969)** voit que "l'expression orale est une compétence qui permet de mettre à notre service un système symbolique qui contient la prononciation, l'intonation, les structures grammaticales et le vocabulaire afin de les utiliser dans les situations de communication d'une manière semblable à celle des natifs parlant cette langue".

La définition précédente affirme que l'expression orale est une compétence, tandis que **M., LEBRE- PEYTARD (1990)** considère que " l'oral est un message produit par un enchaînement de phonèmes et perçu auditivement. Et le scriptural est un message produit par un enchaînement de graphèmes et perçu visuellement."

Dans ce cas, les pédagogues voient qu'il y a deux genres d'expressions, l'expression spontanée et l'expression

intentionnelle. Quand on parle sans respecter les règles grammaticales, c'est l'expression spontanée, mais quand on utilise les règles linguistiques pour réaliser l'interaction de la communication c'est l'expression intentionnelle.

A l'issue des définitions précédentes, on peut dire que dans chaque société, on constate une priorité de l'oral sur l'écrit; l'oral a toujours préexisté à l'écrit, l'oral est un élément essentiel dans l'apprentissage d'une langue étrangère, c'est une condition indispensable du succès des apprenants dans l'acquisition de cette langue. Il est entendu que l'oral est très difficile à observer et complexe à évaluer, pour cela, il faut des enregistrements audio ou vidéo, transcrire et réécouter.

Ces enregistrements nécessitent des matériels techniques (magnétophones,

Cassettes, CD etc.). Sur le plan local, les moyens appropriés dans nos écoles ne permettent qu'une évaluation occasionnelle des performances des apprenants. L'enseignement de l'oral exige beaucoup de temps et d'efforts et son application est très importante pour connaître les points faibles de chaque apprenant et essayer d'y remédier.

2-2-Les démarches d'expression orale :

Puisque, l'objectif d'expression orale en langue étrangère est d'aider les apprenants à réemployer les structures et le lexique déjà acquis, on doit relier l'expression orale aux dialogues déjà exploités dans la compréhension orale.

A ce propos, dit **Nathalie ANTON (2012)** : Afin de mettre l'élève dans des

conditions d'apprentissage favorable, le professeur pose un cadre stable de rituels rassurants. Il accorde une attention au matériel des élèves et les aide à acquérir de bonnes méthodes de travail. Il varie les activités proposées et sollicite les élèves en valorisant leur prise de parole. Les dialogues entre le professeur et l'apprenant sous forme de questions et réponses, ce type d'échange, exclusivement scolaire ne place pas les interlocuteurs dans une situation de communication de la vie quotidienne c'est

pour cela, il est convenu, dès le début de l'apprentissage, de développer entre les élèves des dialogues en contextes.

L'organisation spatiale dans la classe doit permettre des échanges entre le professeur et les élèves et entre les élèves eux-mêmes: disposition des tables en U, afin que les élèves puissent se faire face et aménagement d'un espace libre, espace scénique destinés aux simulations. Le rôle du professeur est alors celui d'un animateur, absent de la conversation, mais vigilant face aux problèmes linguistiques et communicatifs des élèves auxquels il remédiera ultérieurement.

2-3-Les compétences d'expression orale :

D'après **Christine TAGLIANTE (1994)**, la communication orale comprend deux composantes : le fond et la forme.

A- Le fond se compose

- **Des idées:** Des informations, des opinions diverses et des sentiments que l'on exprime. Il faut avoir un objectif clair de ce que l'on veut exprimer. Il est important d'adapter le contenu aux destinataires du message selon l'âge, le rôle, le statut social

- **De la structuration :** La manière dont on présente ses idées. Les idées vont s'enchaîner de façon logique avec des transitions bien choisies. On illustre les idées avec des exemples concrets, des notes d'humour. On terminera de façon claire et brève.

- **Du langage:** La correction linguistique et de l'adéquation socioculturelle. Dans une communication courante, l'importance est de se faire comprendre et d'exprimer ce que l'on a réellement l'intention de dire, plutôt que de, produire au détriment de la communication, des énoncés neutres mais parfaits. Un mot qui manque peut être

demandé à l'interlocuteur, qui sera ravi de le donner.

B- la forme de l'expression orale se compose :

1- Du non verbal : Gestes, sourires, signes divers. On se fera mieux comprendre en étant détendu et décontracté, en illustrant ce que l'on dit avec des gestes naturellement adaptés.

2-De la voix : De son volume, de l'articulation, du débit, de l'intonation. Le volume doit être adapté à la distance .l'intonation doit être expressive et significative.

3-Des pauses, des silences, des regards : Par le regard l'on pourra vérifier si l'on a été compris. Les pauses

et les silences sont aussi significatifs et il est important de leur apprendre aussi à en user. En ce qui concerne les composantes de l'expression orale soit le fond

soit la forme, le chercheur affirme que la stratégie d'utilisation des chansons françaises,l'apprentissage/ enseignement du français langue étrangère, est très importante et adéquate car chaque chanson se base sur l'intonation, le rythme,

le volume, voire elle traite un thème contenant les aspects linguistiques.

Pour les composantes de la compétence d'expression orale, on trouve

Canal et Swain (1981) qui voient qu'il existe trois secteurs de compétences expressives : le grammatical, le sociolinguistique et le stratégique.

A ce propos, **Janine Courtilon (2008)** résume les aspects de la production orale

dans une phrase "Ces sont des aspects phonétiques, lexicaux et morphologiques

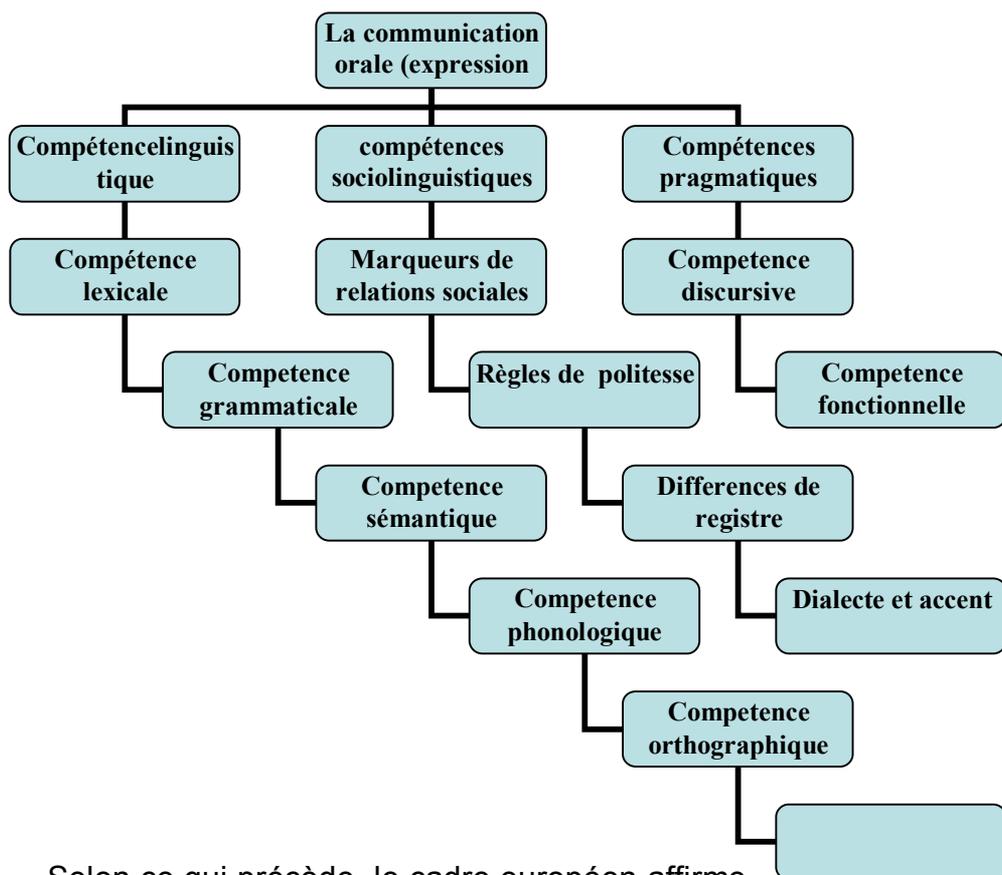
émis par l'intonation et les éléments paralinguistiques, et insérés dans une pragmatique. Etant donné la diversité de ces aspects, qui implique des habilités différentes; percevoir et produire des sons, comprendre et mémoriser du lexique et des structures."

De sa part, **Aude Plaquette (2000)** propose quatre grandes compétences en présentant les capacités qu'elles supposent et quelques mises en situations:

Types de compétences	de capacités	Mises en situation
----------------------	--------------	--------------------

Compétences physiques	-Maîtriser sa voix, sa respiration, se faire entendre articuler .etc. -Maîtriser ses gestes, sa posture, ses mouvements. etc.	-Lecture d'un extrait de théâtre, poésie. etc. -Entretien de stage, de réunion de délégués. etc..
compétences communicationnelles	Prendre l'autre en compte par son regard	-Discussion à l'oral, réponses aux questions, intervention dans un cours -Intégration dans un groupe, animation d'un débat .etc..
Compétences linguistiques	Adapter son discours à un public, adapter son vocabulaire, son niveau de langue, développer son vocabulaire, formuler, transmettre clairement un message.	Jeu sur le registre de langue, étude du résumé, des champs lexicaux et des connotations, enchaînement des idées, maîtrise de l'énonciation conversations, etc.
Compétences énonciatives	Savoir argumenter, improviser, utiliser ses notes.	- Expose, compte rendu, discussion préalable, présentation de projet .etc..

-Pour le **cadre européen commun (2010)**, il a présenté une classification pour la communication orale ou la production orale ,on peut la résumer dans le schéma suivant:
22



Selon ce qui précède, le cadre européen affirme que, l'apprenant, pour parler, doit être capable de:

- prévoir et organiser un message (aptitudes cognitives);
- formuler un énoncé (aptitudes linguistiques);
- prononcer cet énoncé (aptitudes phonétiques).

De sa part, **Amani Ramadan Abd Rabou(2003)** résume les compétences d'expression orale, dans sa thèse de magistère, en sept grandes compétences : Prononciation, intonation, discrimination auditive, grammaire, vocabulaire et compréhension, chaque compétence principale comprend un ensemble de sous compétences.

2-4- Les activités d'expression orale :

Le conseil de l'Europe (2010), a proposé un nombre d'activités en vue de développer la compétence de production orale, parmi lesquelles, on peut utiliser :

- Les échanges courants;
- La conversation courante;
- Les annonces publiques;
- Faire un expose en suivant des notes ou commenter des données visuelles

(Diagrammes, dessins, tableaux, etc.);

- Lire un texte écrit à haute voix;
- Jouer un rôle qui a été répété;
- Parler spontanément;
- Chanter, etc.

La relation entre la compréhension orale et l'expression orale :

De tout ce qui précède, on peut dire que la relation entre la compréhension

Orale et l'expression orale est mutuelle et réciproque. On ne peut pas exprimer sans comprendre et on ne peut pas participer à une conversation ou à un dialogue sans saisir le sens. Les deux compétences se suivent et chacune complète l'autre.

C'est le facteur qui dirige l'attention du chercheur vers le développement des compétences orales incluant la compréhension et l'expression orale par l'utilisation des chansons françaises. Mais quelles sont les compétences orales nécessaires, pour les élèves de la première année secondaire en français 2ème langue étrangère, qu'on doit développer ?

En étudiant les recherches faites dans ce domaine, selon le manuel du français "en français aussi 1" et à la lueur du cadre européen commun, le chercheur

va préparer une liste de compétences orales (compréhension et expression)

nécessaires aux élèves de la première année secondaire qui étudient le français comme deuxième langue étrangère. La liste des compétences orales comprend un grand nombre de sous – compétences réparties en compétences de phonétiques, de lexique, de grammaire, de communication et compétences transversales.

La plupart de ces sous -compétences sont communes dans les grandes compétences car elles sont les deux faces de la compétence orale. (Étude expérimentale: Annexe 111)

C- Les attitudes

Le concept d'attitude occupe une place centrale en psychologie sociale surtout en ce qui concerne l'éducation. C'est un facteur tellement important de l'apprentissage des langues étrangères.

Tous les programmes de l'enseignement ou de la formation comprennent des objectifs visant l'acquisition et la maîtrise des connaissances spécifiques: c'est le domaine cognitif, pour lequel existent de nombreuses taxonomies dont les plus répandues sont celle de BLOOM (1969), celle de GAGNE (1965) et celle de GUILFORD (1967)

Il existe aussi une autre dimension de l'enseignement ou de la formation: Il s'agit du domaine affectifs. MARTIN et BRIGGS (1986) précisent l'ensemble des composantes du domaine affectif: Ce sont les attitudes et les valeurs, le comportement moral et éthique, le développement personnel, les émotions et les sentiments, le développement social, la motivation et l'attribution.

Définition des attitudes :

En effet, plusieurs pédagogues ont défini les attitudes .On peut citer quelques exemples pour arriver à une définition convenable à cette étude :

D'après **WIKIPEDIA** , L'attitude est "l'état d'esprit" d'un sujet (ou un groupe) vis- à- vis d'un autre objet, d'une action, d'un individu ou d'un groupe.

Tandis que **Gordon ALLPORT** définit la notion d'attitude comme étant "un état mental et neuropsychologique de préparation de l'action, organisé à la suite de l'expérience et qui concerne une influence dynamique sur le comportement de l'individu vis-à-vis de tous les objets et de toutes les situations qui s'y rapportent.

FERENCZI, Victor (1978) voit que les attitudes sont les dispositions intérieures d'un individu à l'égard des objets, des sentiments, des événements et des êtres.

BOHNER&JANKE (2001) qui considèrent l'attitude comme une évolution sommaire d'un objet ou d'une idée.

L'attitude, chez **Mohammed Ibrahim Abdelaziz (2007)**, est un état mental et psychologique qui concerne une influence dynamique sur le comportement de l'individu (l'élève) vis –à- vis de l'étude de la langue française.

Dans cette étude, le chercheur voit que l'attitude est le sentiment ou la disposition que l'on a envers telle ou telle objet (La langue française) .elle peut être positive ou négative, favorable ou défavorable.

Les caractéristiques des attitudes :

L'attitude est une **construction hypothétique**. Cela signifie que c'est une réalité dont on déduit l'existence mais qui n'est pas directement observable. Par exemple, on ne mesure pas directement l'affectation que quelqu'un nous porte mais on peut la déduire de ses comportements et de ses paroles. Les questionnaires permettent de rendre compte de deux caractéristiques des attitudes : **leur direction** (ce qui désigne le caractère positif ou négatif d'une attitude à l'égard d'un objet) et **leur intensité** (permet de prouver à quel point une attitude est extrême). Les attitudes se distinguent aussi par leur force, leur degré d'enracinement. La force d'une attitude est liée à plusieurs autres facteurs dont la **certitude subjective et la centralité**. La **certitude** subjective correspond à la conviction relative pour un

individu d'être dans le vrai. La force d'une attitude repose sur sa centralité. En outre, il faut savoir qu'une attitude n'est pas isolée. Certaines occupent une place centrale d'où découlent d'autres attitudes plus périphériques. (fr.maieutapedia.org/wiki/**Attitude_(psychologie)**)

On peut résumer les caractéristiques essentielles des attitudes dans

les points suivants:

- 1- L'attitude est une tendance relativement stable d'une personne prenant la forme d'un système permanent d'évaluations positives ou négatives des personnes, des événements des choses.
- 2- L'attitude est une tendance qui influence plus ou moins le comportement. STAAT(1980) et LEDUC (1984) parlent alors de la fonction directrice de stimuli associée à une attitude.
- 3- Malgré sa relative stabilité, l'attitude peut changer si certaines conditions sont réunies, dont la principale est chez le sujet, la volonté de changer une attitude donnée quand celle-ci devient un handicap à son épanouissement personnel , social ou professionnel.
- 4- De façon générale, l'attitude étant définie comme un construit, les indices qui permettent de l'inférer se manifestent dans les comportements verbaux ou non verbaux de la personne.
- 5- L'attitude se développe par l'expérience ou par l'apprentissage. Elle s'acquiert, ou se transforme par apprentissage; elle est souvent la conséquence d'interactions ou d'expériences sociales antérieures.

Les composantes d'une attitude :

En analysant les composantes d'une attitude, ASSOU Mostafa (1999)

constate que c'est en somme un système de rapports affectifs, c'est un système de croyances en un objet donné ; Ces croyances

sont associées à des sentiments envers ce même objet. Ce sont les sentiments qui prédisposent le sujet à un comportement orienté vis-à-vis de l'objet.

Un tel système de croyance partagé par l'ensemble d'une population, constitue une norme sociale. Il faut donc établir le rapport entre les attitudes individuelles et les normes, entre les normes et la perception individuelle des situations et du rôle de l'individu à l'intérieur de la situation en fonction des règles de comportement social. On peut conclure ce point par ce que ALEXANDRE, V. (1996) rappelle, en référence à une définition développée en psychologie sociale dans les années 60, que l'attitude a trois composantes:

- 1- Une composante cognitive, qui rassemble "l'ensemble des informations sur l'objet d'attitude en même temps que les croyances en rapport avec cet objet et la crédibilité allouée à ces croyances et informations".
- 2- Une composante affective, qui exprime l'émotion et le sentiment induit par la présence réelle ou évoquée de l'objet et est à l'origine de l'évaluation positive ou négative".
- 3- une composante comportementale, qui est constituée par "les intentions d'actions éveillées par l'objet, le souvenir des comportements passés et l'espoir de réalisation des comportements futurs"

OSBERNE et al (2003) reprennent deux composantes précédentes et

substituent la notion de valeur à la troisième en définissant l'attitude comme "les sentiments générés par, les convictions à propos des valeurs relatives à un objet"

L'expérimentation

Après avoir préparé les outils de l'étude et les avoir soumis au jury dans le domaine, le chercheur a commencé l'étude expérimentale qui s'est déroulée

comme suit:

1- Application du questionnaire sur les chansons françaises auprès des

enseignants de français et des spécialistes dans le domaine pour savoir leur avis en ce qui concerne l'importance des chansons françaises et

quelles sont les chansons les plus connues et les plus amusantes pour les

élèves de l'échantillon. (Annexe 1).

Le chercheur a appliqué ce questionnaire comme étude pilote sur un

nombre de (21) enseignants de français dans certaines écoles secondaires

gouvernementales et certains spécialistes de méthodologies.

2- Application du questionnaire de la grille des compétences orales

nécessaires aux élèves de la première année secondaire en français

2eme langue étrangère. (Annexe 11):

Après avoir consulté des études et des livres dans le domaine des compétences

orales au cycle secondaire, on a pu dresser une liste de compétences orales

nécessaires aux élèves de la première année secondaire qui étudient le français

comme deuxième langue étrangère. Cette liste a été révisée et jugée par un certain nombre de spécialistes en méthodologie du FLE avant de la mettre en forme finale pour être la base dans le

développement des compétences orale par le programme proposé.

3-Application de la mesure d'attitude des élèves envers l'étude du français (Annexe 111):

Puisque cette étude se limite aux élèves de la première année secondaire

qui étudient le français comme deuxième langue étrangère et il y a une

mesure d'attitude destinée à cette catégorie d'élèves, déjà préparée par

Mohammed Ibrahim Abdel Aziz (2007), le chercheur a appliqué cette mesure

d'attitude sur l'échantillon de l'étude.

26

On a appliqué la mesure d'attitude la première fois, avant l'enseignement

du programme proposé(1/10/2012).

Notation de la mesure d'attitude des élèves:

Il est entendu qu'il existe des items positifs et d'autres négatifs:

- Pour la correction des items positifs, on a donné (3 points) à la réponse "d'accord" ;(2 points) à la réponse "quelquefois d'accord" et (1 point) à la réponse "désaccord".

- Pour la correction des items négatifs, c'est le contraire : On a donné (1 point) à

la réponse "d'accord";(2 points) à la réponse "quelquefois d'accord "et (3 points)

à la réponse "désaccord". (Voir les notes brutes (annexe VI)

4- Application du Pré/post –test des compétences orales (compréhension

et expression orale) (Annexe 1V):

Le test de la compréhension et de l'expression orales a été élaboré selon

le contenu du manuel de français (en français Aussi 1) et selon l'évaluation du

cadre européen commun de référence (niveau débutant) avec des changements.

Avant la passation du test, le chercheur a calculé la durée du test des

Compétences orales en utilisant la formule suivante (Ahmed Khairy Kasem et

Gaber Abdelhamid, 2002):

temps mis par le premier élève+temps mis par le dernier élève
=20+30 = 25 min.

Pour la partie d'expression orale du test, elle a pris un temps assez long

car l'élève devait répondre oralement aux questions devant le chercheur et

L'enseignant de la classe et cela prend beaucoup de temps.

On a appliqué le pré-test avant l'enseignement du programme proposé

1/10/2012. (Voir les notes brutes (Annexe VII)

Notation du test

- La notation, pour la 1ère partie du test (compréhension orale) est indiquée à

côté de chaque exercice.

- Pour la 2 ème partie (expression orale), on a besoin des critères d'évaluation

pour éviter la subjectivité des correcteurs (le chercheur et l'enseignant de

la classe) : chaque phrase prononcée par l'élève sera évaluée selon:

1- La correction du sens (La clarté et l'acceptabilité des idées).

2- la correction lexicale (Choix des mots et des expressions convenables à la situation).

3- La correction grammaticale. (Ordre des mots dans la phrase, utilisation des déterminants, conjugaison des verbes .etc...)

4- Maîtrise du système phonologique. (Bonne prononciation des lettres et des sons, liaison, intonation. etc...)

5- L'enseignement du programme proposé basé sur l'exploitation des

chansons françaises : (Annexe V)

Puisque le programme proposé a pour but général de rendre les élèves de la première année secondaire capables de comprendre un document sonore et saisir le sens général et les informations essentielles et par conséquent ils peuvent s'exprimer et exprimer oralement dans les situations de la vie , le chercheur a élaboré cinq unités basées sur l'exploitation des chansons françaises en vue d'entraîner les élèves à pratiquer la langue oralement en suivant une démarche didactique (voir annexe V).

(L'application des pré/post-tests, la mesure d'attitudes deux fois, et l'enseignement du programme proposé a pris sept semaines).

On a commencé l'enseignement de ce programme la 2 ème semaine d'octobre:

8/10 /2012 et on a continué à l'enseigner aux élèves de l'échantillon

pendant cinq semaines (à raison de deux fois par semaine et chaque fois contient

deux cours (90 minutes). Jusqu' au **20/11/2012** .

Chaque élève a pris une CD contenant les chansons des unités et un exemplaire photocopié des unités incluant des activités variées.

Le plan temporel suivant indique la progression du programme lors de l'application :

La semaine	La tâche (le travail)
1 ère semaine	-L'application du pré- test de compréhension et d'expression orale -La 1ère application de la mesure d'attitude des élèves envers l'étude du français.
2 ème semaine	-Enseigner l'unité 1
3 ème semaine	Enseigner l'unité 11
4 ème semaine	Enseigner l'unité 111
5 ème semaine	Enseigner l'unité 1V
6 ème semaine	Enseigner l'unité V
7 ème semaine	-L'application du post-test de compréhension et d'expression orale -La 2 ème application de la mesure d'attitude des élèves envers l'étude du français.

6- Application du post-test de compréhension et d'expression orale et la 2 ème application de la mesure d'attitude des élèves envers l'étude du français ,après avoir fini l'enseignement du programme proposé le 21/11/2012.

(Voir Annexes VI et VII)

7-L'analyse statistique des résultats et le commentaire :

A partir des notes brutes des élèves de l'échantillon au pré-test et au

post-test et d'après les notes de la mesure d'attitude des élèves dans

les deux applications (avant et après l'enseignement du programme proposé),

le chercheur a calculé : la moyenne des notes: l'écart type: le T-test et la signification. Ces opérations statistiques sont faites par le programme de SPSS de l'ordinateur. Les résultats de l'étude expérimentale et leurs analyses sont indiqués dans les tableaux suivants:

Tableau no (1) pour vérifier la première hypothèse:

(Il existe une différence significative statistiquement entre la moyenne des notes des élèves du groupe expérimental au pré - test et au post-test en faveur du post- test en ce qui concerne les compétences de la compréhension orale).

Le test	Nombre du groupe	moyenne	Ecart type	t-test	Signification
Pré-test	30	11.3000	2.39468	-6.862	Significative au niveau de 0,05
Post-test		15.1000	2.61758		

Le tableau ci-dessus montre qu'il existe une différence significative statistiquement au seuil de 0.05 entre la moyenne des notes des élèves de l'échantillon de l'étude au pré-test et au post-test en faveur du post-test, en ce qui

concerne la compréhension orale en français .Les élèves ont pu ,pendant le programme entendre des phrases entières, quand ils écoutent des chansons, ce qui les aide à apprendre et à mémoriser des mots et des phrases à leur propre rythme au sein du groupe au lieu d'être distingués et par conséquent ,ils ont pu comprendre facilement ce qu'ils ont entendu. L'amélioration réalisée dans le niveau des élèves en compréhension orale du français est due à l'entraînement aux activités du programme proposé qui a bien utilisé la chanson française en vue de développer les compétences de la compréhension orale chez les élèves.

Tableau no (2) pour vérifier la deuxième hypothèse

(Il existe une différence significative statistiquement entre la moyenne des notes des élèves du groupe expérimental au pré - test et au post-test en faveur du post- test en ce qui concerne les compétences de l'expression (production) orale).

Le test	Nombre du groupe	moyenne	Ecart - type	t-test	Signification
Pré-test	30	11.2222	1.45002	-8.075	Significative au niveau de 0,05
Post-test		14.	2.95165		

On remarque qu'il y a une différence significative statistiquement au seuil de 0.05 entre la moyenne des notes des élèves de l'échantillon de l'étude au pré-test et au post-test en faveur du post- test, en ce qui concerne l'expression orale en français. Ce résultat confirme l'influence des tâches et des activités proposées sur le développement des compétences d'expression orale à travers des chansons très simples et amusantes aidant les élèves à élargir leur bagage linguistique et à améliorer leur capacité expressive.

Tableau no (3) pour vérifier la troisième hypothèse

(Il existe une différence significative statistiquement entre la moyenne des notes des élèves du groupe expérimental au pré - test et au post-test de la mesure d'attitude des élèves envers l'étude du français en faveur du post test).

Le test	Nombre du groupe	moyenne	Ecart -type	t-test	Signification
Pré-test	30	95.6000	9.72590	-8.001	Significative au niveau de 0,05
Post-test		118.8667	16.47304		

Le tableau précédent montre qu'il existe une différence significative statistiquement au seuil de 0.05 entre la moyenne des notes des élèves de l'échantillon de l'étude au pré-test et au post-test sur l'échelle d'attitude des élèves envers l'étude du français en faveur du post-test .Ce qui montre l'efficacité de l'emploi des chansons françaises à enseigner/apprendre le français comme deuxième langue étrangère par des activités

linguistiques et communicatives basées sur ces chansons. Le fait qui encourage et motive les élèves à comprendre la langue parlée et à exprimer facilement et couramment dans les différentes situations et par conséquent, une attitude positive et forte a été créée chez ces élèves envers l'étude du français.

Conclusion

Après avoir fini l'application du traitement expérimental, l'analyse statistique des notes et l'interprétation des résultats, on peut dire que la compréhension orale n'est pas une faculté mais une véritable compétence, ainsi que l'expression orale, aux quelles l'élève doit se former : D'une part, par l'entraînement des élèves à entendre et notamment à s'habituer à la diversité des voix, des accents, des débits, des tons ou encore des niveaux d'élocution .De l'autre part, par l'entraînement à réemployer l'acquis oral dans les différentes situations . Les résultats de cette étude ont affirmé cette idée, on peut conclure en confirmant que les activités basées sur l'exploitation des chansons françaises ont eu une forte influence sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement du français et le niveau des compétences orales chez les élèves de la première année secondaire qui étudient le français ,deuxième langue étrangère.

Recommandations

- 1- Pour habituer les élèves à la chanson française, la première chose à faire, c'est de passer régulièrement une chanson bien choisie pendant les deux ou les trois minutes qui débutent le cours.
- 2- Il est conseillé de multiplier les séances de compréhension orale pour habituer les élèves à entendre et à écouter la langue et pour fixer la forme orale du lexique. C'est pourquoi, il faut dédramatiser cette activité en présentant les documents courts ou segmenter les documents longs et en

proposant des activités variées pour soutenir l'attention et la motivation des élèves.

3- L'enseignant doit sélectionner des documents sonores en rapport avec le monde des élèves; répondre aux besoins et intérêts de l'élève pour éviter

la négligence de la part des élèves .Par les tâches exécutées, les élèves

adoptent ainsi une attitude d'écoute active et mobilisent leurs facultés

de compréhension pour faire plus d'exercices.

4- Il existe des critères, déterminant la qualité d'un bon document sonore,

à prendre en compte de la part de l'enseignant tels que :

- La qualité du son.

- La présence de bruits en arrière fond (Il n'en faut pas trop non plus).

- La durée de l'enregistrement (ni trop court ni trop long en fonction du niveau

des apprenants).

- Le débit des locuteurs (qui doit être naturel).

5- Pour faciliter la construction du sens, il est nécessaire de mettre

l'apprenant en situation d'écoute active en lui donnant une tâche précise

à accomplir avant l'écoute du document ; il est possible également de

le préparer à l'écoute par des activités de remue -ménages (discussion

sur le thème ou les aspects culturels abordés, activités ludiques centrées

sur le vocabulaire, etc.)

6- Les procédures d'exploitation doivent se présenter comme des aides à

la réception et guider l'apprenant vers l'autonomie. Il est également

important de les varier par des questions ouvertes ou par des activités

ludiques (illustrer, dessiner, mimer ...).

7-II est aisé de constituer une petite bibliothèque de cassettes, vidéo-

cassettes et de CD, éventuellement en alternance avec les collègues,

voire de déléguer le travail à des élèves dans le cadre d'un projet sur

la chanson francophone.

30

8-II est recommandé de mettre les élèves en lien avec la culture de la langue

étrangère cible et leur culture d'origine par d'autres moyens que les chansons.

en vue de réaliser les objectifs culturels du programme du français.

Propositions

1-On suggère de faire d'autres études sur les chansons françaises en vue de

développer les autres compétences linguistiques comme la lecture et l'écriture.

2-Etudier les conduites communicatives des élèves du cycle secondaire

qui étudient le français comme deuxième langue étrangère pour montrer

les difficultés de communication en classe de langue.

3- Etudier l'efficacité de l'entraînement des enseignants à utiliser les medias

sur la qualité de l'enseignement du français.

4- Etudier les types d'évaluation linguistique qui permettent de reconnaître

le niveau des élèves dans les différents aspects de la langue surtout

l'aspect oral.

Bibliographie

A-Références en langue Française:

1-ABDEL AZIZ, Mohammed Ibrahim (2007):" Programme proposé basé sur les chansons éducatives en vue de corriger quelques fautes phonétiques et de développer l'attitude envers l'étude de la langue française chez les élèves de la première secondaire".Thèse de magistère, faculté de pédagogie, université de Minia.

2-ABDO RABOU, Amani Ramadan:Développement des compétences de l'expression orale en français, deuxième langue étrangère chez les étudiants du cycle secondaire. Thèse de magistère, faculté de pédagogie, Université Ain – Chams, 2003.

3-ALEXANDRE ,V.: Les attitudes , définition et domaines. InDeschamps,J.C. et Beauvois, J.L.,La psychologie sociale, tome 11,des attitudesbaux attributions: sur la construction sociale de la réalité, pp23-40. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1999.

4- Al GILANI, A. :(1995): L'effet de l'emploi de l'approche naturelle sur le développement de la compréhension et de l'expression orale chez les étudiants de la faculté de pédagogie. Thèse de doctorat,Université_de Tanta.

5- ANASTASSADI, M. :"La conte pour apprendre aux débutants à communiquer". Le Français Dans Le Monde. No. 292, octobre 1997.

6- ANTON, Nathalie: "Comment bien enseigner à nos enfants aujourd'hui?". ©2012 Ixelles publishing SA Pp. 103-104.

7- BOIRON, Michel: 'Approches pédagogiques de la chanson contemporaine'.NRP- collègue, nouvelle revue pédagogique, no. 6, février 2007.

8- BLOOM, B.S. ET AL.:Taxonomie des objectifs pédagogiques.Tome I:Domaine cognitif, Québec, les presses de l'Université du Québec 1969.

- 9- BOIRON, Michel/ PROST, Virginie : "Travailler avec un clip:«jeune et cou» de Saez. »Le français dans le monde no 315, 2001.
- 10- BRICARD, E. : "La passion d'une langue vivante". L'harmattan, Paris, 1996.
- 11- CALVET, Louis – DEBYSER, Jean, Francis & KOCHMANN, René "Langue française et chanson", Le Français Dans le Monde, No. 131,1977. p.p 13-17.
- 12-CHARMEUX, Evelyne : Apprendre la parole. Edition Se drop ,1996.
- 13-Conseil de l'Europe, un cadre européen commun de références pour Les langues: Apprendre, enseigner évaluer. Conseil de laCoopération culturelle. Comite de l'éducation, apprentissage des langues et de citoyenneté. Edition Didier. Paris 2010.
- 14- CORNAIRE, Claudette : "La compréhension orale ". CLE International, Paris, 1998.
- 15- COURTILLON, Janine: "Elaborer un cour de FLE ". Hachette livre, Paris, 2008.
- 16- CUQ, J-P. Et GRUCA, I.: Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. Presses Universitaires de Grenoble, 2002.
- 17- DUBOIS, Jean: "Dictionnaire du français contemporain", librairie Larousse, Paris. 1979.
- 18- DUBOIS, Jean : "Petit Larousse illustré "Librairie Larousse, Paris, (1989),
- 19- DUMONT, Pierre et DUMONT, Renaud : Le français par la chanson, nouvelle approche de l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à travers la chansons populaire contemporaine,L'Harmattan, Paris, 1998.pp 70-71.
- 20- FERENCZI, Victor (1978): Psychologie, langage et apprentissage, Credif ,Didier.

- 21- FERROUKHI, K. (2009): La compréhension orale et les stratégies d'écoute des élèves apprenant le français en 2^{ème} année moyenne en Algérie, Synergies Algérie, pp. 273-280.
- 22- GALISSON, R et COSTE, D. : Dictionnaire de didactique de langue". Hachette, Paris, 1976.
- 23- GAONAC'H, D. : "Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère". Hatier, CREDIF. Paris, 1990.
- 24- HASSAN, M.R. (2004): L'influence de l'activité théâtrale sur le développement des compétences de compréhension auditive et de prononciation correcte. Thèse de Magistère, université du Caire à Beni- Suef.
- 25- HULTE, Jean-François : "Pourquoi faut-il oser l'oral ? Dans oser l'oral". Cahier pédagogique, CRAP. No 400 janvier, 2002 pp16-17.
- 26- LA FONTAINE, L. (2011): Perceptions d'élèves et d'enseignants du Secondaires au sujet de l'enseignement de l'oral au Québec et au nouveau- Brunswick Francophone. Québec français,
- 27- LEBRE- PEYTARD, M.:" Didactique des langues". Paris. CLE International 1990.p.70.
- 28- LEHMANN. A et PERRENOUD, PH.: Jeux de rôles et expression orale, 50 situations pour amorcer un jeu de rôles. Genève, Service de la recherche sociologique. 1980.
- 29- LENTIN, Laurance : "Du parler à lire". Paris. ESF.1994. P. 33.
- 30- LHOTE, E.:"Enseigner l'oral en interaction: percevoir, écouter comprendre". Paris Hachette .1995. p.28
- 31- LHOTE, E (2001):"Pour une didactique de l'oralité". Revue de Didactologie des langues –cultures, no 123, 2001, pp. 445-453.
- 32- MACKEY, William Francis: Principes de didactique analytique, analyse scientifique de l'enseignement des

langues, traduite et mise à jour par LORNE LAFORCE, Librairie Marcel Didier, imprimé en France ,19722.

33- MAFOT, M. :"L`usage de langue, registre familier". Le Français Dans Le Monde, recherche application .No. 196, octobre 1985.

34- MOSTAFA, Assou :Attitude à l`égard des langues et competences auto -évaluées chez des jeunes issus de l'immigration, department de l`éducation, université de Nice ,revue Sciences humaines, no, 12, 1999

35- Paradis, Swann et Gaëlle Vercollier :"La chanson contemporaine en classe de FLE/FLS: U n document authentique".Synergies Canada, no.2, 2012.

36- Poliquin Gaetne (1988): La chanson et la correction phonétique . Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme.

37- RILEY, P.H.:" Je vous ai compris, aspects ethnographiques de la compréhension". Le Français Dans Le Monde, recherche application . Juillet 2002.

38- ROULET, E.:"Langue et apprentissage des langues". Paris, Hatier 1980

39- SOLEIMAN, R. (2003): Les compétences orales dans l`enseignement/apprentissage du français langue étrangère en Egypte: Evaluation des futurs enseignants. Thèse de doctorat. UFR des sciences du langage. Université Stendhal Grenoble 3.

40- SPEACH, V. (2007): Identifier et articuler les compétences dans l`enseignement/apprentissage du FLE .Revue japonaise de didactique du français, 2,1, 37-35

41- TAGLIANTE, Christine: La classe de langue. Paris, Cle International, 1994.

42- ZEDDA, Paolo: La langue chantée: un outil efficace pour l`apprentissage et la correction phonétique. Université de

Lyon 2, les cahiers de Acedle , numéro 2, recherche en didactique des langues, colloque Acedle , juin 2005).

B- Références en langue Anglaise:

43-ABRATE, Jayne Halsne, (1983)"Pedagogical application of the French popular song in the foreign language classroom". The Modern language journal Vol.67,no 1 , P.p 8-12.

44- BINKOUSH, B. :"Music teaching between education and therapy International music education", 13th international conference Schott, Germany 1979.

45-GAGNE, R.: The conditions of learning, New York, Holt, Rinhert and Winston, 1965.

46-GUILFORD, J.P.: The nature of human intelligence, New York, McGraw-Hill, 1967

47-LADO, R.:" Languages testing: the construction and the use of foreign Languages tests". Sanfrancisco , McGraw Hill. 1969. P.30.

48-Lo, R& Fai , Li . H. C.: Sons enhance learner involvement. ModernLanguage Journal, no 59 (1) 1998.

49- MARTIN, B.L. et BRIGGS, L.: The effective and cognitive Domains: Integration for Instruction and Research, New Jersey, Educational Technology Publications, 1986.

50- MILLS (1991): Music in primary school.UK, Cambridge University Press.

51- OSBORNE, J.SIMON, S. &COLLINS, S.: Attitudes toward sciences. A review of literature and its implications. International Journal of science Education, 25(9), 2003.

52- PETERSON, W.: Teaching English as second or foreign language. Boston, Houghton Mifflin. P.12.

53- RUBIN, J.:"A guide for the teaching of second language listening" . San –Diego , Dominie.1995.

54-SABIN, D.: Teaching conditionals through songs in EFL preparatory classroom. Yüksek Lisans Tezi. Selek üniversitesi/Sosyal Bilimler Enstitüsü. Konyo. P.44

55-YAGANG , F. :"Listening problems and solution. English teaching forum, No.2, January, 1993.

3-Références en langue Arabe :

٥٦- ابتسام صادق الغنام :"معالجات الصور التعليمية التي تنمي المفاهيم لدى أطفال ما قبل المدرسة" رسالة دكتوراة غير منشورة، تكنولوجيا تعليم، كلية التربية، جامعة حلوان ١٩٩٣.

٥٧- أحمد خيرى كاظم ، جابر عبد الحميد جابر: "مناهج البحث فى التربية وعلم النفس"، القاهرة، دار نهضة العربية، ٢٠٠٢

٥٨- بلقيس عباس وآخرون: "الغناء المدرسى، تربية الصوت، التذوق الموسيقى" وزارة التربية والتعليم ، القاهرة ١٩٨٧ ص ٥٠.

٥٩- رانيا أحمد أحمد بدير : "أثر الابتكار الموسيقى على تحسين التعبير اللغوى لدى تلاميذ الحلقة الثانية من التعليم الاساسى"، رسالة دكتوراة غير منشورة، كلية التربية الموسيقية، جامعة حلوان ٢٠١٠

٦٠- نادية عوض: "الطفل والأغنية"، المؤتمر العلمى الأول، كلية التربية الموسيقية، جامعة حلوان ١٩٨٢ ص. ٤٤

D- Sitographie :

61- BOHNER&JANKE (2001):L'attitude, théorie, introduction. Www, Google .com.

62-GOURVENNEC, Ludovic : Théoriser l'exploitation de la chanson en classe de langue .Disponible à Www.vizavi - edu .Md/uploads / fiches/exploitation. pdf

63- MORTIER, S., ROBSON, Y.: (2002) : La compréhension Orale : Obstacles, aides et démarches". Disponible à <http://www.cndp. Fr /themadoc/anglais/doc/b- Mortier. pdf>.

64 - N`GOM, Bougouma (2012) <http://www.bibliotheque. auf. org/doc num . php. ? explnum id=638, 2015, 2012>

65- SARICOBAN, A.& METIN, E.: Songs verse and gams for teaching grammar. The internet TESL Journal . Retrived 11th January 2011 form. [http://iteslj.org/techniques/...](http://iteslj.org/techniques/)

66- Www.Oboulo.Com / summarySociété -et - moeurs.oboulo.com/ enseignement -précoce...

67- [Wikipedia/fr.wikipedia.org/wiki/attitude-\(psychologie\).](http://Wikipedia/fr.wikipedia.org/wiki/attitude-(psychologie))

مستخلص البحث :

تحتل الأغاني مكانة رفيعة في وجدان الشعوب بما تنميه لديهم من مشاعر متنوعة وتشجعهم على القيام بأعمال مفيدة إذا ما وجهت الوجهة الصحيحة. لذلك استخدم الباحث مجموعة من الأغاني تم اختيارها بطريقة معينة في برنامج مقترح لتنمية المهارات الشفهية (الفهم والتحدث) في اللغة الفرنسية كلغة أجنبية ثانية لدى تلاميذ الصف الأول الثانوي العام. وبعد تطبيق البرنامج المقترح على عينة عشوائية من تلاميذ هذه الفئة وتحليل النتائج احصائيا وتفسيرها أكدت صحة فروض البحث وظهرت فعالية البرنامج المقترح في صورة تحسن في مستوى التلاميذ اللغوي فيما يتعلق بالإستماع والتحدث حيث ساعدهم سماع الأغاني وتكرارها والأنشطة القائمة عليها على زيادة الحصيلة اللغوية النطق السليم للكلمات والجمل وكذلك القدرة على التعبير في مواقف حياتية بسيطة فضلا عن تنمية اتجاههم نحو اللغة الفرنسية والتحمس لتعلمها.

